

LA GOUTTE D'EAU FERRIEROISE

Association Loi 1901

Mairie – 2 grande rue – 25410 Ferrières-les-Bois

association.lgeferrieroise@outlook.fr

NOM.....**Prénom**

Date de naissance.....

Adresse.....

Code postal.....**Commune**.....

Téléphones : fixe**portable**

Adresse mail@.....

- souhaite adhérer à l'association La Goutte d'Eau Ferrièreoise,
- déclare reconnaître l'objet de l'association, avoir pris connaissance des statuts (et du règlement intérieur, le cas échéant),
- m'engage à respecter toutes les obligations des membres y figurant, notamment celles relatives à la participation que je m'engage à respecter,

- autorise la diffusion de mon adresse électronique aux autres membres lors des envois par mail d'informations concernant l'association **oui** **non** (dans la négative, mon mail sera anonymisé),
- déclare acquitter la somme de **10 €** correspondant au montant de la cotisation définie pour l'année 2022/2023 par : espèces chèque bancaire établi à l'ordre de l'association LA GOUTTE D'EAU FERRIEROISE.

Fait et signé àle.....

L'adhérent-e.....

La Présidente.....

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi « informatiques et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie du droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent et peut exercer ce droit auprès du secrétariat de l'association.

Bulletin d'adhésion à remettre accompagné du règlement lors de l'assemblée générale ou à déposer dans la boîte à lettres de la Mairie à l'attention de l'association LA GOUTTE D'EAU FERRIEROISE

✂-----✂-----✂-----

LA GOUTTE D'EAU FERRIEROISE

Association Loi 1901

Mairie – 2 grande rue – 25410 Ferrières-les-Bois

association.lgeferrieroise@outlook.fr

Je, soussignée..... déclare par la présente avoir reçu le bulletin d'adhésion 2022/2023 ainsi que la cotisation d'un montant de **10 €** de :

Prénom..... **NOM**.....

L'adhésion du membre susnommé est ainsi validée. Ce reçu confirme la qualité de membre du postulant, ouvre droit à la participation à l'assemblée générale de l'association ainsi qu'aux activités organisées par l'association (gratuites et/ou tarifées).

Fait à, le.....

La Trésorière.....